Prévention et sécurité

Habilitation électrique non électricien - BS, BE Manoeuvres - Initiale

2 jours (14 heures)

Délai maximum : 2 mois.

Parcours concourant au développement des compétences. Action de formation réalisée en application des articles L 6313-1 et L 6313-2 du Code du travail.

Si vous êtes en situation de handicap, contactez-nous avant le début de votre formation pour que nous puissions vous orienter efficacement et vous accueillir dans les meilleures conditions.

Objectifs pédagogiques

- Donner les prescriptions de sécurité électrique conformément aux décrets N°2010-1118 du 22 Septembre 2010
- Etre capable de mettre en œuvre les consignes de sécurité prévues par NF C18 510
- Identifier les dangers de l'électricité, analyser le risque électrique et intégrer la prévention dans l'organisation du travail
- Appliquer les mesures de prévention et les instructions de l'employeur
- Identifier la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

Pré-requis

- Aucune connaissance en électricité n'est demandée
- Le stagiaire doit se munir de son EPI (Equipement de protection individuelle)

Modalités pédagogiques

Modalités de formation:

- Formation réalisée en présentiel
- Toutes nos formations peuvent être organisées dans nos locaux ou sur site
- Feuille de présence signée en demi-journée, questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de stage et 60 jours après, attestation de stage et certificat de réalisation.
- Horaires de la formation: 9h - 12h30 et 13h30 - 17h.
- Les horaires de la formation sont adaptables sur demande.

Moyens pédagogiques

- Un support de cours remis à chaque participant,
- Vidéo projecteur, tableau blanc et paperboard,
- Méthodes pédagogiques : Apports théoriques et exercices pratique sur un coffret pédagogique représentant une installation type ou sur installation client.

Public visé

- Personnel non électricien appelé à effectuer des opérations simples ou des interventions élémentaires types : remplacement de raccordement, remplacement de fusible BT, réarmement de protections, remplacement à l'identique d'une lampe, d'un socl

Modalités d'évaluation et de suivi

- Questionnaire avec questions fondamentales définies par la norme
- Exercice pratique avec critères d'acceptation définis par la norme

Programme de formation

1. Enseignement théorique

- Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)
- Donner les noms et les limites des différents domaines de tension
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites

Contacts

Notre centre à **Mérignac**
14 rue Euler
33700 MERIGNAC
05 57 92 22 00
contact@afib.fr

Notre centre à **Périgueux**
371 Boulevard des Saveurs,
24660 COULOUNIEIX CHAMIERS
05 64 31 02 15
contact@afib.fr

Habilitation électrique non électricien - BS, BE Manoeuvres - Initiale

- Décrire le principe d'une habilitation
- Donner la définition des symboles d'habilitation
- Préciser les rôles de chacun
- Donner les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique
- Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (mise hors tension, mise hors de portée) et préciser le déroulement des opérations de vérification d'absence de tension
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.)
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

2.Enseignement théorique

- Limites de l'habilitation électrique BS/BE Manoeuvre (Autorisations, interdits, etc.).
- Fonctions des matériels électriques des domaines BT et TBT.
- Moyens de protection individuelle et limites d'utilisation.
- Séquences de mise en sécurité d'un circuit
  - *Mise hors tension pour son propre compte (pré-identification, séparation, condamnation)*
  - *Vérification d'Absence de Tension (VAT)*
  - *Remise sous tension.*
- Mesures de prévention à observer lors d'une intervention (délimitation, signalement la zone d'intervention).
- Préparation, organisation et mise en œuvre des règles de sécurité lors d'une intervention de :
  - *Remplacement de fusible, de lampe ou d'accessoire,*
  - *Raccordement hors tension.*
  - *Instructions spécifiques aux manœuvres de matériels électriques pour réarmer, mettre hors et sous tension un équipement/une installation.*
- Analyse des risques.
- Application sur maquette pédagogique ou sur installation client
- Validation des acquis